Version: Novembre 2024



Documents à fournir

Pays : Cameroun

Visa Tourisme (pré enrôlement)

Un scan de la page de données du passeport (signé valable 6 mois après la date de votre retour).
Un formulaire de demande de Visa rempli en ligne et imprimé sur le site: Consulat général de la République du Cameroun ou remplir le document Formulaire Cameroun VTI et nous nous chargerons pour vous de l'enregistrement du Formulaire en ligne
Une réservation d'hôtel en provenance du Cameroun ou un certificat d'hébergement légalisé par une autorité compétente sur place.
Un scan du carnet de vaccination (fièvre jaune)
Un itinéraire aérien.
Un justificatif de domicile.
Une copie de votre carte de séjour pour les <u>personnes non-européennes</u> ainsi qu'un iustificatif de domicile pour les personnes non-françaises.